



Plus d'un jeune de 18 à 29 ans sur deux est en emploi

En Nouvelle-Aquitaine, parmi les 749 400 jeunes âgés de 18 à 29 ans, 55 % occupent un emploi, soit une situation proche de celle observée dans le reste de la France de province. Bien que ces jeunes soient très présents dans les zones d'emploi de Bordeaux, Poitiers et Limoges, leur taux d'emploi y est plus faible en raison de la présence d'étudiants. Les jeunes en emploi, hors ceux en étude et en apprentissage, travaillent en premier lieu dans le commerce et réparation d'automobiles. Ils sont surreprésentés dans certains secteurs, tels le secteur médico-social et celui de l'agriculture. Leurs conditions d'emploi s'améliorent avec l'âge et leur niveau d'étude.

Florence Blanché, Insee

En 2013, 749 400 jeunes âgés de 18 à 29 ans résident en Nouvelle-Aquitaine. Leur part (16 %) dans l'ensemble de la population régionale est la plus faible de celle des régions de France métropolitaine. Une partie de ces jeunes (45 %) ne sont pas en situation d'emploi : soit ils poursuivent leurs études, soit ils se déclarent au chômage, soit ils sont inactifs (hors étudiants) (figure 1). En revanche, une majorité d'entre eux travaillent. Ils sont ainsi 413 300 jeunes actifs en emploi, y compris ceux qui cumulent emploi et études et ceux qui sont en contrat d'apprentissage (encadré). Le taux d'emploi des jeunes (définition) dans la région (55 %) est proche de celui observé en France de province.

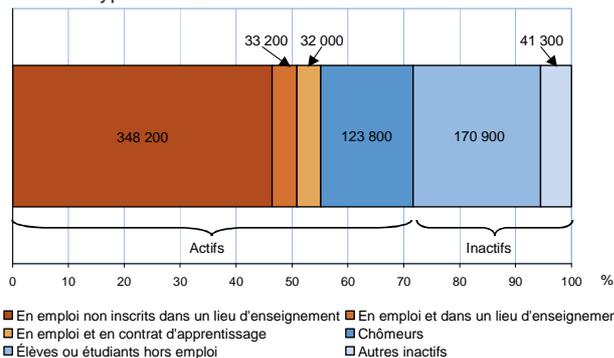
Bien que très présents dans les zones d'emploi de Bordeaux, Poitiers et Limoges, les jeunes en emploi y sont en proportion moins nombreux, en raison de la forte présence d'étudiants (figure 2). Le taux d'emploi des 18-29 ans est plus élevé dans les zones d'emploi du nord-ouest de la région, notamment dans les Deux-Sèvres. Il est également fort dans celles de Tulle, de Guéret et d'Oloron-Sainte-Marie même s'il concerne des effectifs plus réduits dans cette dernière.

Un jeune actif occupé sur six dans le commerce et la réparation automobile

Parmi ces jeunes en emploi, la plupart sont sur le marché du travail après avoir terminé leurs études. La Nouvelle-Aquitaine compte ainsi 348 200 jeunes âgés de 18 à 29 ans exclusivement en emploi, c'est-à-dire qui ne sont ni inscrits dans un lieu d'enseignement, ni en contrat d'apprentissage.

1 Plus de la moitié des jeunes de 18 à 29 ans sont en situation d'emploi

Répartition des jeunes de 18 à 29 ans de Nouvelle-Aquitaine selon leur type d'activité

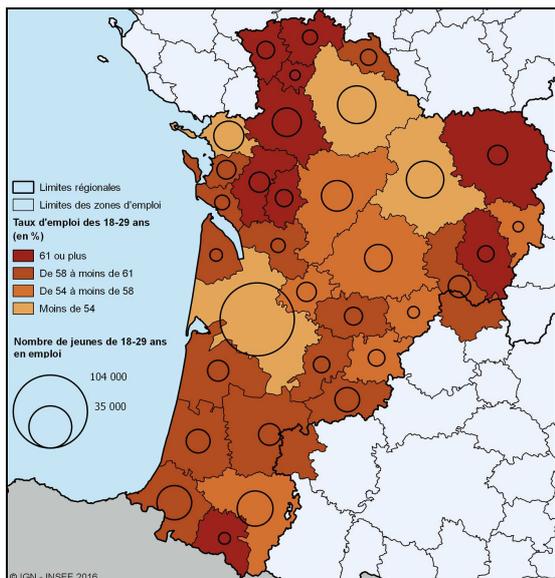


Source : Insee, RP2013 exploitation complémentaire

Le secteur du commerce et de la réparation automobile est prépondérant chez les jeunes, comme chez leurs aînés (figure 3). Par ailleurs, en lien avec les besoins d'une population plus âgée qu'ailleurs, le secteur de l'hébergement médico-social et social est légèrement surreprésenté en Nouvelle-Aquitaine (7,7 % contre 6,9 % en province). Le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche est aussi largement surreprésenté pour les jeunes de Nouvelle-Aquitaine, première région agricole de France (4,1 % contre 2,5 %). À l'inverse, les jeunes travaillent moins dans les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture et d'ingénierie qu'en province.

2 Un taux d'emploi des jeunes plus faible autour des grands pôles d'enseignement supérieur

Répartition des jeunes actifs occupés de 18 à 29 ans par zone d'emploi en Nouvelle-Aquitaine et leur taux d'emploi



Source : Insee, RP2013 exploitation complémentaire

Des conditions d'emploi qui s'améliorent au fil de l'âge et des qualifications

En Nouvelle-Aquitaine, 66,8 % des jeunes actifs occupés ont un emploi stable (c'est-à-dire un contrat sans limite de durée), soit un point de moins qu'en France de province. Les conditions d'emploi des jeunes s'améliorent au fil des années. À 29 ans, ils sont en effet 75,2 % à occuper un emploi stable, contre 39,7 % à l'âge de 19 ans. Le poids des jeunes actifs placés en agence d'intérim est à son maximum à l'âge de 19 ans (10,5 % d'entre eux) pour tomber à 2 % à 29 ans. La région compte par ailleurs relativement autant de jeunes en contrats aidés qu'en France de province (1,9 %).

Les diplômés du supérieur assurent de meilleures conditions d'emploi chez les jeunes. Parmi les jeunes en emploi stable, 43,5 % sont diplômés d'études supérieures et seulement 10,2 % sont sans diplôme contre respectivement 16,1 % et 25,4 % pour ceux en contrat aidé. Les temps partiels sont légèrement plus fréquents en Nouvelle-Aquitaine qu'en France de province et concernent davantage les contrats à durée limitée que les emplois stables. La région enregistre presque autant de temps partiels chez les actifs de 30-49 ans (15,4 %) que chez les jeunes actifs (16,5 %). Les temps partiels concernent davantage les femmes : une jeune femme sur quatre contre un jeune homme sur dix. ■

Définition

Taux d'emploi des jeunes de 18 à 29 ans : nombre de jeunes âgés de 18 à 29 ans ayant un emploi rapporté au nombre total de jeunes âgés de 18 à 29 ans.

Insee Nouvelle-Aquitaine

5, rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellay

Rédacteur en chef :
Jean Sebban

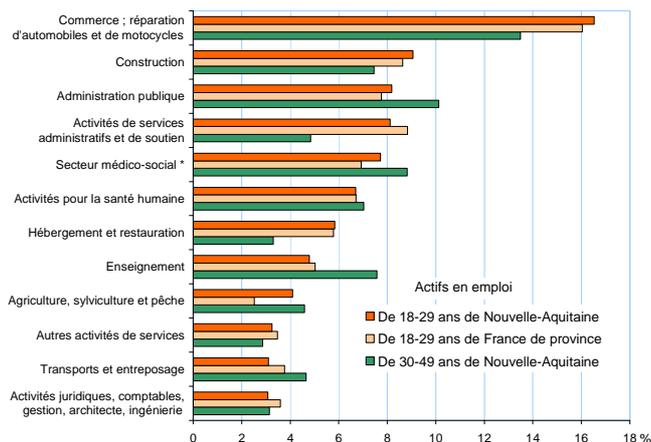
ISSN : 2492-6957
© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Decorme H., « Moins de jeunes en Nouvelle-Aquitaine, mais un peu plus longtemps en études », *Insee Flash* n° 14, octobre 2016
- Boudrot N., Joubert M., « Poitou-Charentes, un carrefour pour les étudiants et les diplômés du supérieur », *Insee Analyses Poitou-Charentes* n° 22, septembre 2015
- Garçon N., Mallemanche C., Prévot P., « Le Limousin attire des étudiants mais perd des diplômés », *Insee Analyses Limousin* n° 15, septembre 2015
- Lacour C., « Les diplômés du supérieur en Aquitaine : la région profite de son attractivité », *Insee Analyses Aquitaine* n° 13, septembre 2015

3 Un tiers des jeunes dans les trois secteurs les plus importants et surreprésentés en Nouvelle-Aquitaine

Répartition des jeunes actifs en emploi âgés de 18 à 29 ans dans les principaux secteurs d'activité (A38) en Nouvelle-Aquitaine et comparaisons avec ceux de province et avec leurs aînés de 30 à 49 ans



* Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement
Lecture : 16,5 % des jeunes âgés de 18 à 29 ans en emploi en Nouvelle-Aquitaine travaillent dans le secteur du commerce et réparation d'automobiles et de motocycles.
Champ : Jeunes de 18 à 29 ans actifs occupés hors ceux inscrits dans un lieu d'enseignement ou en contrat d'apprentissage et ensemble des actifs occupés âgés de 30 à 49 ans
Source : Insee, RP2013 exploitation complémentaire

33 200 jeunes de 18 à 29 ans cumulent scolarité et emploi (hors contrat d'apprentissage)

Ils représentent 4 % de l'ensemble des jeunes de cette même tranche d'âge et 8 % des jeunes actifs en emploi. Les plus jeunes d'entre eux occupent plus fréquemment un emploi dans les secteurs à forte demande de main-d'œuvre non qualifiée. Il s'agit surtout de petits "jobs" dans le commerce et l'hébergement et la restauration. En revanche, les plus âgés et donc les plus expérimentés se retrouvent plus souvent dans le secteur de l'enseignement (postes de surveillants ou de chercheurs enseignants) ainsi que dans celui de la santé humaine (les internes en médecine notamment ou les étudiants infirmiers). Contrairement à ceux qui ne poursuivent plus d'étude, ils se localisent davantage dans les zones d'emploi dotées de grands pôles d'enseignement supérieur qui disposent d'un vivier d'emplois important et correspondent aussi aux lieux d'études principaux (37 % résident dans la zone d'emploi de Bordeaux).

Source

En raison du sujet de cette publication - l'emploi des jeunes -, le champ de l'étude s'est porté sur la tranche d'âge des 18-29 ans. De ce fait, il se différencie de celui de la publication Insee Flash Nouvelle-Aquitaine n°14 d'octobre 2016 centrée sur la formation et les études et qui porte sur la tranche d'âge des 15-25 ans. Ce léger décalage du champ de l'étude permet de mieux prendre en compte les parcours d'études longs et l'insertion professionnelle qui suit. Il exclut les 15-17 ans très peu nombreux à être en emploi.

La source utilisée est le recensement de la population. Elle ne permet pas de prendre en compte certains emplois saisonniers ou temporaires réalisés au cours de l'année - nombreux parmi les étudiants - dans la mesure où cette enquête, réalisée en janvier et février de chaque année, interroge les individus sur leur situation au moment de leur questionnement.

